

CentraleSupélec crée un fonds d'investissement réservé aux entrepreneurs de son écosystème

Baptisé CentraleSupélec Venture, ce nouveau fonds va investir dans les phases d'amorçage des jeunes pousses de la santé ou de la transition industrielle et environnementale. Il prévoit de lever 25 millions d'euros d'ici à fin 2023.

Jeanne Bigot

10 Mai 2023 \ 07h00

2 min. de lecture



Le campus de CentraleSupélec.

Après Polytechnique et HEC, c'est au tour de CentraleSupélec de lancer son propre fonds d'investissement, nommé CentraleSupélec Venture (CS Venture). Ce fonds *early stage* a déjà levé 12 millions d'euros, et vise comme objectif final 25 millions d'euros d'ici à la fin de l'année. Entre 20 et 30 start-up devraient bénéficier d'un financement de cet instrument, qui injectera dans les phases d'amorçage des tickets initiaux allant de 150 000 à 500 000 euros.

À l'origine de cette initiative se trouvent deux alumni de l'école, devenus aujourd'hui des experts du capital investissement : Pierre Martini, managing partner pour le groupe Isai Gestion, et Jean-Marc Patouillaud, directeur général chez Partech. « *J'ai rejoint la Fondation CentraleSupélec en tant que donateur, mais je voulais faire plus, ne pas être passif*, explique Jean-Marc Patouillaud. *Les fonds c'est mon métier, il ne m'a donc pas fallu longtemps avant d'identifier mon cheval de bataille, de demander à Pierre Martini de me rejoindre dans ce projet, et de le présenter à l'école.* » Les deux cofondateurs parrainent CS Venture à titre pro bono uniquement. L'équipe opérationnelle sera constituée autour de Cédric Curtil, ancien directeur de la stratégie et de l'innovation de la Société Générale.

Un fonds par et pour l'école

La stratégie d'investissement s'aligne avec les enjeux de CentraleSupélec, comme le décrit Jean-Marc Patouillaud : « *Il s'agit d'investir dans des jeunes entreprises innovantes, qui s'intéressent soit au secteur de la santé via le digital, soit à la transition industrielle, donc à la productivité, soit à la transition environnementale, c'est-à-dire des sociétés qui font du bien à la planète et aux*

individus qui la peuplent. » Autre critère important, le lien avec l'école. En effet, seules les start-up dont au moins l'un des cofondateurs appartient à la communauté de CentraleSupélec (diplômés, chercheurs, mastères...) pourront bénéficier de l'accompagnement du fonds d'investissement. CS Venture s'inscrit ainsi pleinement dans l'écosystème d'accompagnement des entrepreneurs de l'école, qui propose déjà un incubateur, un accélérateur, du coaching et des bourses. « *Je vois CentraleSupélec Venture comme le dernier maillon de l'écosystème entrepreneurial de l'école, et un premier pas dans le monde des grands fonds d'investissement* », remarque Jean-Marc Patouillaud. Ce lien avec l'établissement peut en revanche dépasser les frontières du plateau de Saclay où l'école est implantée car CS Venture vise des entreprises situées en France comme à l'étranger.

Un appel aux alumni

Les anciens élèves de l'école sont les premiers invités à investir en capital-risque dans la structure, et ainsi à promouvoir les entreprises issues de l'écosystème de leur école d'ingénieurs. Parmi les souscripteurs du fonds se trouvent également la Fondation CentraleSupélec et l'association CentraleSupélec Alumni qui bénéficieront de la moitié de la commission de surperformance du fonds (carried interest). « *Ainsi, l'engagement des alumni aide non seulement les jeunes générations au développement de leur entreprise, mais aussi directement l'école qui les a formés, qui pourra financer de nouvelles chaires ou des bourses par exemple* », note Jean-Marc Patouillaud. Avant les bénéficiaires, place à la sélection de 20 à 30 jeunes pousses. CentraleSupélec accompagne chaque année environ 100 projets et start-up, et estime que des centaines de structures sont développées par ses alumni.